



Hôtel de ville

3 Rue René-Dècle - 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon

Tél. 01 69 26 26 20 - Fax 01 64 90 33 90

email : mairie@ville-sgla.fr

Agglomération Grand Paris Sud

M. Michel BISSON

500 place des Champs-Élysées

BP62

91054 Évry-Courcouronnes Cedex

Affaire suivie par :

Maria VIOLETTE, responsable de service

Direction Aménagement et Technique

Service Urbanisme et Foncier

Tél. : 01 69 26 14 22

E-mail : urbanisme@ville-sgla.fr

Nos Réf. : 2024/117-4

Saint-Germain-lès-Arpajon

Le 27 septembre 2024

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme
Bilan de la concertation et arrêt du projet
Conseil Municipal du 19/09/2024

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil Municipal a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme révisé en séance du 19 septembre 2024.

Conformément aux articles L.132-7 et L132-9 à L132-13 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous le lien de téléchargement de la délibération n°2024-050 relative au bilan de la concertation et à l'arrêt du projet du Plan Local d'urbanisme révisé ainsi que le dossier et ses annexes.

<https://ville-sgla.fr/urbanisme>

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.



**Pour le Maire, et par délégation,
La 2ème Adjointe chargée de l'Urbanisme,
du Droit des sols et du Cimetière
Laudénia VELHO**

En provenance de :

~~Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs Elysées
BP 62~~

~~91054 EVRY COURCOURONNES Cx~~

61398-50RZ VE-HUZ SL 003920 P20 - 03/24



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 215 018 9704 3**



LET 2026-117 FPA ARDET PLY Renvoyer à

FRAB

MAIRIE

(4)

SERVICE URBANISME

3 RUE RENE DECLE

91180 GERMAIN-LES-ARBAJON

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

- CNI / permis de conduire
- Autre :

02 OCT. 2024

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

